

PIERRE
SINGARAVÉLOU
TIANJIN
COSMOPOLIS

Une autre histoire de la mondialisation

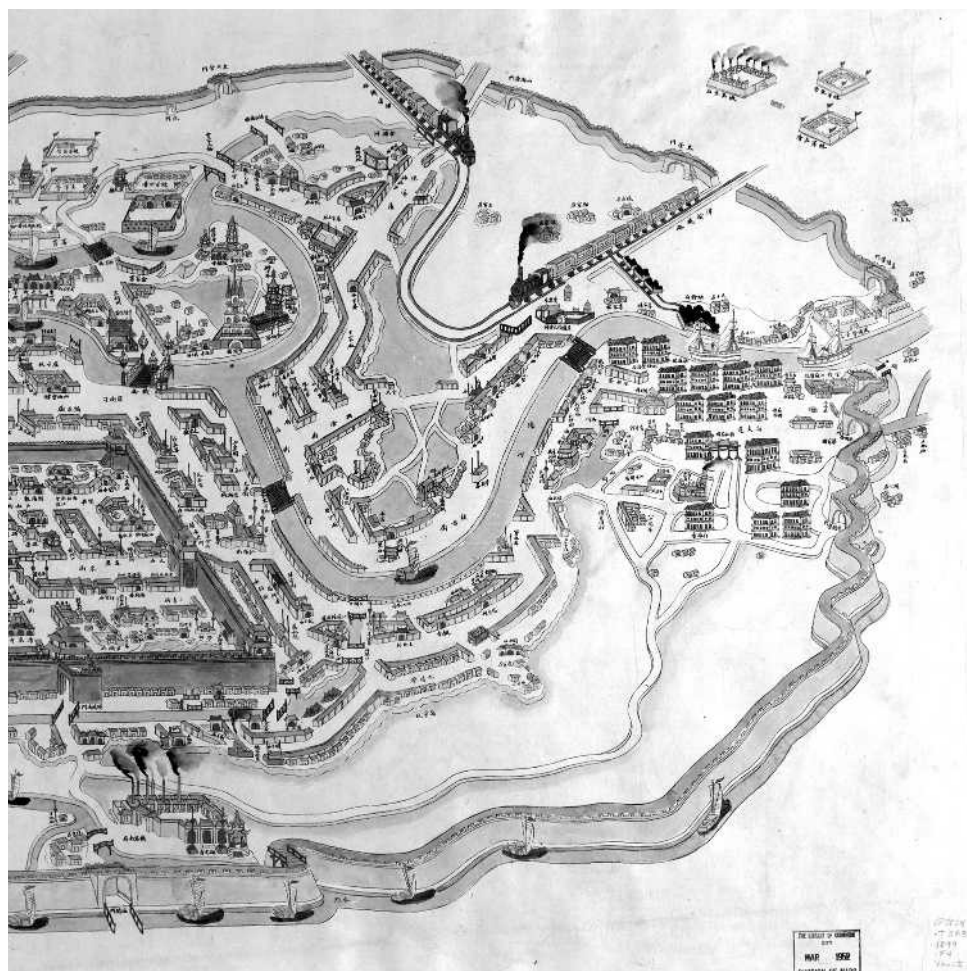
L'UNIVERS **UH** HISTORIQUE
SEUIL



天津城廂保申全圖

光緒二十九年乙未
 繪者 丁寶楨
 繪事 丁寶楨
 山陰 沈德甫





Tianjin cosmopolis

PIERRE SINGARAVÉLOU

Tianjin cosmopolis

Une autre histoire
de la mondialisation

ÉDITIONS DU SEUIL

25, bd Romain-Rolland, Paris XIV^e

Ce livre est publié dans la collection
L'UNIVERS HISTORIQUE
fondée par Jacques Julliard et Michel Winock
et dirigée par Patrick Boucheron.

ISBN 978-2-02-121920-3

© Éditions du Seuil, avril 2017

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.355-2 et suivants du Code de propriété intellectuelle.

www.seuil.com

« À partir de maintenant, ce sera moi qui décrirai les villes et toi, tu vérifieras si elles existent et si elles sont bien telles que je les aurai pensées. »

Kublāi Khan à Marco Polo, *in* Italo Calvino,
Les Villes invisibles, Paris, Seuil [1972] 1996, p. 55.

Introduction

Dix empires dans un mouchoir de poche

Une histoire située de la mondialisation impériale

« Je me rends à Tien-Tsin, toujours en chemin de fer. Dans le même wagon, il y a des soldats de toutes les nations qui ont des troupes en Chine. On essaie d'entamer une conversation ; on emploie le sabir chinois, c'est-à-dire les quelques mots de chinois que tout soldat a appris dans le pays, accompagnés de gestes expressifs et l'on arrive à se faire comprendre à peu près. Il arrive, parfois, que l'on demande du tabac et que votre interlocuteur vous passe du sel. »

Léon Silbermann, 1908, p. 127.

« Lorsque nous sommes entrés dans les ruines de la cité, l'odeur de brûlé a été remplacée par un relent singulier que nous dénommons l'odeur chinoise. C'est une odeur de graisse, d'arômes et de terre, distincte de toutes les bonnes et mauvaises odeurs connues chez nous : c'est la raison pour laquelle nous la considérons chinoise. »

Giuseppe Messerotti Benvenuti, 2000, p. 17.

« [...] peut-être parce que le cas chinois est exemplaire, mais peut-être parce que le sinologue est exemplaire. (C'est un problème très important quand on lit des travaux : on a tendance à imputer la singularité d'une description à la singularité du pays, mais elle peut être due à la singularité de l'analyste). »

Pierre Bourdieu, 2012, p. 443.

En 1900, la « Rue des Nations », véritable anthologie d'architecture et de savoir-faire, accueille au bord de la Seine des pavillons représentant les pays du monde entier à l'Exposition universelle de Paris. Cette utopie universelle, ce rêve d'une cité idéale façonnée par les sciences et les techniques sont concrétisés, exactement au même moment, à 13 000 lis

(soit 8 343 km) de là, dans la ville chinoise de Tianjin qui incarne, selon un lieu commun du début du xx^e siècle, une *cosmopolis* où combattent, échantent et cohabitent les ressortissants des principales puissances de la planète¹. Contrairement à la *Rue des nations*, ses vestiges d'origines très diverses sont encore bien visibles aujourd'hui dans la mégapole dont la municipalité entend valoriser le patrimoine hérité de l'impérialisme étranger. En effet, Tianjin constitue un hapax dans l'histoire du monde contemporain : dix puissances impériales sont concomitamment présentes dans l'agglomération par le biais des concessions étrangères acquises à la suite des différentes guerres menées en Asie orientale, après la seconde guerre de l'Opium (concessions britannique, française et états-unienne en 1861), après la guerre sino-japonaise (concessions allemande en 1895 et japonaise en 1898) et au terme de la guerre des Boxeurs (concessions russe en 1900, italienne en 1901, austro-hongroise et belge en 1902).

Pourquoi le monde entier s'intéresse-il à Tianjin ? La ville est située stratégiquement à proximité du golfe de Bohai, sur la principale voie d'accès à Pékin. Ville garnison, qui depuis le xv^e siècle contrôle l'accès de la capitale, la cité devient, à partir de la seconde guerre de l'Opium (1856-1859), le deuxième pôle économique du pays après Shanghai et l'entrepôt qui approvisionne la capitale par le Grand Canal. Tianjin constitue aussi le second centre politique et intellectuel après Pékin. À la fois proche de la Cour impériale et assez éloignée (140 km) pour bénéficier d'un environnement plus « libéral » favorisant le commerce, les productions culturelles et les activités politiques, la ville attire des étrangers. Elle est enfin la véritable capitale diplomatique de la Chine. Y résident et y officient les deux hommes d'État les plus puissants de l'empire, du milieu du xix^e au début du xx^e siècle : les généraux Li Hongzhang et Yuan Shikai qui dirigent à la Cour le groupe politique des « modernisateurs » pro-occidentaux. À l'image de ces deux hommes politiques très actifs, le gouvernement chinois n'a pas que subi l'impérialisme étranger : il a créé, à l'origine, des concessions pour mettre à distance les puissances étrangères du territoire relevant pleinement de la souveraineté chinoise et par la suite, les élites modernisatrices chinoises ont transformé volontairement Tianjin en espace privilégié d'interactions et de dialogue avec les puissances étrangères.

Tianjin, aujourd'hui inconnue des « Occidentaux », constitue pourtant

1. H. Hoover, 1952.

l'une des métropoles les plus cosmopolites du monde au début du xx^e siècle. Où peut-on ailleurs croiser, outre les Chinois, des Mandchous, Français, Britanniques, États-Uniens, Allemands, Japonais, Russes, Belges, Italiens, Austro-Hongrois, Canadiens, Danois, Norvégiens, Australiens, Vietnamiens, Mongols, Tamouls, Rajpouts, Pendjabis, Coréens, Philippins, Juifs ashkénazes, Ottomans, Grecs et des apatrides en tout genre ? La ville tend à se transformer avec la guerre des Boxeurs en un véritable microcosme mondial où les petites et grandes puissances interagissent en permanence, coopèrent souvent, rivalisent toujours et s'affrontent parfois. Tianjin représente ainsi un exceptionnel observatoire des relations internationales au tournant des deux siècles, au moment où l'expédition en Chine et l'occupation militaire de Tianjin conduisent les Puissances à être à la fois partenaires et concurrentes. Aux rivalités inter-impériales s'adjoignent bien souvent des tensions sur le terrain, au sein de chaque élite nationale, entre civils et militaires. Tandis que d'innombrables interactions sociales transnationales s'opèrent parallèlement aux relations inter-étatiques entre les Alliés, les renforçant et parfois les contrecarrant.

La Chine : un empire colonial comme les autres ?

La Chine du xix^e siècle a longtemps été présentée par les historiens comme un empire vieillissant, isolé et replié sur lui-même, dont l'ouverture à l'étranger aurait été forcée par l'impérialisme occidental¹. Dans la deuxième moitié du xix^e siècle, les puissances étrangères interviennent dans un Empire chinois dirigé depuis le milieu du xvii^e siècle par une minorité ethnique étrangère, les Mandchous qui ont imposé leur pouvoir sur la majorité Han². L'empereur (*Tianzi*) de la dynastie Qing règne par le biais de sa gigantesque administration et de l'élite lettrée sur vingt-deux provinces, composées elles-mêmes de plusieurs préfectures, constituées de différents districts. Dans chaque district, les magistrats administrent indistinctement les affaires judiciaires, économiques et religieuses. Les empereurs mandchous mènent une politique expansionniste : en 1750, la Chine a imposé son hégémonie à toutes les nations à l'interface de sa frontière septentrionale, a régulé ses relations avec l'Empire russe, et intégré dans son système tributaire les

1. John K. Fairbank (éd.), 1978.

2. Li Zhaojie, 2002, p. 22.

États d'Asie du Sud-Est. La politique impériale des Qing s'appuie sur une organisation étatique moderne, fondée sur l'utilisation coordonnée des ressources économiques, techniques et idéologiques. Leur armée, à travers laquelle ils gouvernent, ressemble davantage aux forces ottomanes, russes et austro-hongroises qu'à celles des Ming : une cavalerie très mobile, artillerie, armes à feu, et logistique efficaces. L'empire connaît au XVIII^e siècle une rapide expansion économique avec des systèmes d'irrigation et des réseaux de transport très développés. Les empereurs chinois nourrissent alors des ambitions universalistes : Qianlong, à la fin du siècle, est persuadé que la domination Qing peut s'exercer sur tous les peuples suffisamment civilisés pour l'apprécier¹. L'Europe et les États-Unis n'auraient donc pas détenu le monopole de l'universalisme et de l'idée coloniale. Ainsi, au XVIII^e siècle, les empereurs chinois ont fait construire, par des architectes européens dans le vieux palais d'été, d'immenses jardins représentant le monde avec des pavillons et objets provenant de différents pays d'Europe. Cette ambition universaliste a poussé l'empereur à s'engager à la fin du XVIII^e siècle dans des opérations militaires, coûteuses et aventureuses, sur les marges de l'empire. Ces initiatives ont vidé les caisses des Qing au début du XIX^e siècle et contribué à ses difficultés sociales et politiques.

La Chine des Qing s'étend donc vers l'extérieur et parallèlement ne cesse d'entretenir des relations avec les étrangers selon la doctrine des trois cercles concentriques autour de l'empire : le premier cercle comprend les populations qu'il domine directement ; le deuxième cercle, les peuples payant occasionnellement le tribut, et le troisième cercle les barbares, qui n'entretiennent aucune relation avec les Chinois². Au sud et à l'est, les deux premiers cercles regroupent les États vassaux de la Chine, de la Corée au Népal. Au nord et à l'ouest, la Chine coopère pacifiquement avec le grand empire voisin, la Russie. Elle est en contact avec des États plus lointains, avec des peuplades qui sentent fort et s'habillent bizarrement, des « hommes sauvages », proches des animaux. Ainsi les empereurs chinois s'entourent de quelques prêtres jésuites européens qui jouent le rôle décisif de conseillers diplomatiques et scientifiques, mais décident de maintenir à distance, de cantonner la grande majorité de ces étrangers dans des zones réservées. Ici réside l'origine même de l'idée de concession. À partir du milieu du XVIII^e siècle, les autorités

1. O. A. Westad, 2012.

2. Li Hongtu, 2013 ; L. H. Liu, 2004 ; D. C. Kang, 2005 ; S. Suzuki, 2009.

chinoises adoptent le système dit de Canton en concentrant le commerce avec les Européens exclusivement dans ce port du sud de l'empire. L'empereur autorise les marchands étrangers, appartenant la plupart du temps à la Compagnie britannique des Indes orientales, à venir à Canton d'octobre à mars, après avoir obtenu un permis à Macao. Les Européens et les Indiens (Parsis) doivent passer par des intermédiaires chinois, les *Cohong*, qui versent d'importantes taxes au gouvernement impérial. Les activités commerciales de Canton croissent rapidement à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle sous l'impulsion de la demande britannique de thé, et accessoirement de soie et de porcelaine. Pour rééquilibrer une balance commerciale déficitaire, les Britanniques vendent de l'opium indien aux Chinois. Lorsque, en 1839, la Chine décide de mettre un terme à ce commerce pour des raisons économiques et sanitaires, la Grande-Bretagne attaque Canton et occupe Shanghai.

À la suite de cette première guerre de l'Opium (1839-1842), les Britanniques fondent la première concession étrangère à Shanghai dans les années 1840. Les concessions se sont ensuite développées sur le même modèle anglo-indien : un port, des docks, des entrepôts, un *Bund*, des clubs de sociabilité et de sport, un champ de courses, des bâtiments massifs à colonnes, etc.¹. Les étrangers y jouissent de privilèges d'extra-territorialité. Les grands « ports ouverts » chinois constituent une des principales articulations des réseaux commerciaux asiatiques, « à la fois points de jonction entre le marché intérieur et le marché mondial, pôles de développement des économies intérieures, ou encore lieux de contact et d'échange entre l'économie et la culture occidentales et une société et un État asiatiques² ». La Chine, par son étendue et la densité de sa population, a sans doute contraint les puissances impériales à modifier leurs pratiques coloniales : la concession se distingue clairement de la colonie en ce qu'elle se définit comme une solution contractuelle originale qui respecte formellement la souveraineté autochtone. À la fin du siècle, les puissances semblent « dépecer » la Chine – *break-up of China* – en s'octroyant de nouveaux privilèges sous la forme de concessions, de territoires à bail, de voies ferrées, d'exploitations minières ou d'emprunts d'État³. L'empire du Milieu compte quarante-cinq villes ou ports officiellement ouverts au commerce étranger en 1899.

1. Yuan Fang, 1995.

2. F. Gipouloux, 2009, p. 173.

3. R. Bickers, 2012.

Le paradoxal développement des concessions étrangères à Tianjin

Située à une cinquantaine de kilomètres de la mer, Tianjin est une ville récente au regard de la tradition urbaine chinoise. Son destin semble lié au fleuve Hai He (Beiho ; « rivière blanche » en raison de son aspect l'hiver¹) qui l'a régulièrement dévastée à l'occasion des nombreuses crues et considérablement enrichie à travers le commerce fluvial. Dans cette ville confrontée alternativement à des périodes d'inondations et de sécheresse, la maîtrise de l'eau s'avère cruciale. Simple garnison au x^e siècle, elle devient le centre administratif d'un district (*hsien*) avec l'établissement par les Mongols de la capitale à Pékin en 1272². Cette petite ville fortifiée se développe surtout à partir du début du xv^e siècle avec le déplacement de la capitale principale de Nankin à Pékin par l'empereur Yongle qui entend mieux contrôler la frontière septentrionale et les ressources naturelles du nord de l'empire. Tianjin doit protéger Pékin des menaces provenant de la mer, garantir son approvisionnement en grains et contrôler le Grand Canal. La ville devient le principal centre de stockage et de commerce du sel dans la moitié nord de la Chine³. Les activités commerciales de Tianjin bénéficient de sa situation à la confluence des routes terrestres, du fleuve Hai et du Grand Canal : elle apparaît comme un centre cosmopolite bien avant l'arrivée des Européens⁴. La cité est décrite par les premiers diplomates néerlandais (1655), puis par les Britanniques lord Macartney (1793) et lord Amherst (1816), comme un pôle économique prospère qui voit transiter les ressources naturelles du nord de la Chine et les productions du sud fertile en direction de la capitale⁵. La région autour de la ville, le Zhili (Hebei) est constitué en province en 1669, et la croissance économique de Tianjin lui permet de devenir un siège de préfecture (*fu*) en 1726. En 1842, le district de Tianjin regroupe, outre la cité murée, trois villes et 399 villages qui compteraient en tout 442 292 habitants⁶.

Les Britanniques souhaitent s'établir dans le nord de la Chine et

1. Le fleuve et les canaux gèlent dans le district de Tientsin-Nord début décembre 1901 (PVGPT, 06/12/1901, p. 397).

2. Luo Shuwei (éd.), 1993, p. 21-113.

3. Man Bun Kwan, 2001.

4. Yuan Fang, 1995, p. 40.

5. Man Bun Kwan, 2001, p. 7.

6. L. Bernstein, 1988, chapitre 2, p. 32.

faire de Tianjin leur base d'expansion. En 1860, après les échecs des missions diplomatiques de Macartney et Amherst, une expédition militaire anglo-française ouvre par la force Tianjin au commerce étranger. Deux décennies après la création des concessions étrangères à Shanghai au terme de la première guerre de l'Opium, la fondation des concessions étrangères à Tianjin résulte des défaites militaires chinoises de la seconde guerre de l'Opium. La Convention de Pékin du 18 octobre 1860 autorise les étrangers à résider à Tianjin. Le gouvernement chinois loue la terre à perpétuité aux Britanniques, Français et États-Uniens. Les Chinois leur permettent de s'établir à 3 kilomètres au sud de la cité chinoise, sur le territoire d'un village dénommé Zizhulin (forêt de bambous violets), où les trois premières concessions sont créées sur la rive gauche du Hai He. En dépit de la victoire militaire européenne, les Chinois cantonnent les étrangers dans un territoire marécageux avec de nombreuses décharges et plusieurs nécropoles. Toutefois les étrangers ont compris le parti qu'ils pouvaient tirer des bords du fleuve au niveau de Zizhulin où les bateaux peuvent aisément manœuvrer et s'ancrer.

Les concessions ont été délimitées conjointement par deux officiers français et britannique : le lieutenant de vaisseau Augustin Trève, consul provisoire de France à Tianjin, et le capitaine Charles George Gordon, commandant des Royal Engineers, qui deviendra l'un des plus célèbres héros de l'Empire britannique¹. Les officiers étrangers doivent négocier les modalités d'indemnisation des propriétaires chinois avec le vice-ministre de la cour de justice. La concession britannique fait 31 hectares, la française 24 hectares et l'états-unienne 9 hectares. Le missionnaire méthodiste John Innocent a relaté trente ans plus tard l'acte de fondation des concessions en soulignant le rôle prométhéen de Charles Gordon, véritable *Rex*, au sens étymologique du terme :

La concession britannique était située sur une longue bande de jardins potagers, avec ici et là, un groupe de maisons de boue immonde un peu à l'ouest de l'actuelle rue Victoria, et de là à la route de Takou, principalement des champs de kaoliang² et des marais, avec quelques lieux de sépulture. Cet espace hostile, Gordon l'a redessiné en créant un *Bund*, une route et de nombreux bâtiments, et il a soigneusement délimité sur le plan les lots qui ont été vendus par la suite aux plus offrants en août 1861, selon des conditions précisément définies³.

1. C. Chenevix Trench, 1988.

2. Le kaoliang est une variété de sorgho.

3. J. Innocent, cité par O. D. Rasmussen, 1925, p. 38.

Les consuls britannique et français sous-louent des lots pour des baux de quatre-vingt-dix-neuf ans à des locataires européens. Les règlements des concessions prévoient que les propriétaires européens paient une « rente » annuelle dont la moitié est versée au gouvernement chinois et l'autre destinée au développement urbain de la concession. L'article 11 du *Règlement relatif à l'affermage à perpétuité des terrains de la Concession française de Tientsin* du 2 juin 1861 dispose que « les Français ou protégés de la France qui auront été mis légalement en possession des lots de terrains demandés par eux seront tenus de payer à titre de rente perpétuelle, une somme de 2000 grandes sapèques¹ de cuivre [par *mou*²], la moitié devant être versée dans la caisse du Trésor public de la Chine au profit du gouvernement chinois, l'autre moitié devant rester déposée au Consulat de France pour servir à faire des routes, creuser des ruisseaux, etc.³ ». Les Britanniques, dont la concession est moins proche de la cité murée, paient un loyer annuel moins élevé, de 1 500 sapèques par *mou*. Les résidents étrangers acceptent de participer aux investissements pour le développement de la concession, notamment les frais de drainage, de construction, de pavage, d'entretien et d'éclairage des rues, de création d'aires de loisirs, etc. Français, Britanniques et Chinois ont donc forgé un système original de cofinancement du développement urbain des concessions : l'aménagement du territoire fait partie dès 1861 de l'accord entre la Chine et les puissances concessionnaires. Une grande artère structure le développement des concessions tout en rappelant l'identité de chaque Puissance : du nord au sud, la rue de France devient Victoria Road puis se prolonge au début du xx^e siècle avec la Kaiser Wilhelm Strasse dans la concession allemande. Il est interdit de « construire à la chinoise », et même dans un premier temps de vendre une parcelle à des autochtones⁴. Des conseils municipaux élus gouvernent les concessions et conçoivent leur plan de développement urbain.

Au cours des deux premières décennies, les concessions se développent très lentement. Excepté les forces alliées, seuls treize étrangers y résident en 1861. Il s'agit de quelques représentants de maisons de commerce

1. La sapèque et le tael sont les principales unités monétaires : 10 sapèques (*qian*) équivalent à 1 tael en argent (*liang*). Il existe 170 types de tael en Chine au tournant du siècle.

2. Le *mou* est une unité de mesure chinoise qui équivaut à environ 600 mètres carrés.

3. Chan Chung Sing, 1925, p. 73.

4. R. C. Villetard de Laguérie, 1901, p. 486.

et de missionnaires qui construisent les premières bâtisses¹. En effet, la plupart des étrangers, commerçants et missionnaires, préfèrent alors vivre en dehors des concessions, dans la ville chinoise, pour être plus proches de leurs clients et de leurs ouailles. En réalité, dans les années 1860-1900, la concession française n'est française que de nom : il s'agit avant tout d'un petit royaume catholique, un havre pour les congrégations missionnaires (Lazaristes, Jésuites, Filles de la Charité) qui louent et occupent la quasi-totalité du territoire dès 1865 (voir le plan de la concession française à la fin du XIX^e siècle, p. 4 du cahier hors-texte).

Sauf deux Russes et un Suisse qui achetèrent, les premiers surtout, d'importants lots le long du fleuve, aucun acquéreur français ne se présenta. Alors le consul sollicita les missionnaires lazaristes et jésuites pour l'aider à conserver à la France ce souvenir des victoires de Chang-Kia-Ouan et de Palikao (1860). Les deux ordres le comprirent, et c'est ainsi qu'ils devinrent acquéreurs des trois quarts de la concession française de Tien-Tsin. Peu à peu, M.M. Batouieff, Startzef et Loup construisirent ; les Pères également².

Les ressortissants français et britanniques sont toujours minoritaires au sein de la population étrangère de leurs concessions respectives qui s'avèrent dès l'origine très cosmopolites. Les missionnaires inaugurent en 1869 en dehors de la concession, près de la cité murée, l'église Notre-Dame-des-Victoires, édifice en style néoroman albigeois qui commémore l'expédition de 1860 grâce au financement des Lazaristes et à une souscription auprès des catholiques de métropole. La France remplit ainsi à Tianjin sa mission de puissance protectrice des catholiques en Chine³. Cette présence missionnaire importante n'entraîne pas une évangélisation massive des populations du Zhili puisqu'on compte à peine quelques dizaines de milliers de fidèles catholiques sur les 2 millions d'habitants du district de Tianjin à la fin du XIX^e siècle. Toutefois, l'activisme des congrégations et les rumeurs qui l'entourent (notamment au sujet des décès d'enfants dans les orphelinats catholiques

1. À Tianjin résident alors John Innocent, missionnaire méthodiste, le docteur Blodget, missionnaire de l'American Board Mission, J. Mongan, le vice-consul britannique, le capitaine J. Henderson de l'entreprise Lindsay & Co., J. A. T. Meadows de Meadows & Co., E. Waller de Phillips & Moore, H. C. Maclean de Jardine, Matheson & Co., T. Platt, Mr. Stamford, Mr. Richard, C. Grant, C. Mellor et Mr. Stamman (G. T. Candlin, 1909).

2. R. C. Villetard de Laguerie, 1901, p. 487.

3. Yan Yan, 2011 ; E. P. Young, 2013.

de la concession) suscitent de vives tensions entre une partie de la population autochtone et les missionnaires. Le 21 juin 1870, le coup de feu du consul de France qui touche mortellement un fonctionnaire chinois déclenche le fameux « massacre de Tientsin », au cours duquel les églises sont détruites, et le diplomate Henri Fontanier, trois prêtres, dix sœurs de la Charité, des autochtones convertis au christianisme et trois marchands russes confondus avec des Français sont assassinés. Ces meurtres et l'ambiguïté des autorités chinoises, qui ont tenté d'utiliser la contestation populaire pour contrôler la présence étrangère, provoquent de très fortes tensions diplomatiques entre la France et la Chine¹. La première contraint la seconde à lui verser des indemnités et à envoyer une mission diplomatique sous l'égide du commissaire impérial Chung How afin de présenter officiellement ses excuses à Adolphe Thiers en novembre 1871. Le massacre de 1870 pousse les Européens à un petit « exode » de la cité murée vers les zones sous contrôle franco-britannique². Les concessions, qui comptaient 112 étrangers en 1866, en accueillent 262 en 1879, puis 612 en 1890. La concession la plus dynamique, celle des Britanniques, est en fait une petite colonie personnelle aux mains du magnat d'origine allemande Gustav Detring qui possède plus de 90 % du territoire de la concession³. Quant aux États-Uniens, ils n'ont jamais borné, ni aménagé le territoire qui leur a été concédé : c'est une zone de non-droit qui échappe à la fois au contrôle des autorités américaines et de l'administration chinoise. Les autochtones et les étrangers peuvent alors s'y réfugier pour échapper aux différentes juridictions. Les États-Unis restituent le territoire de leur concession à la Chine en octobre 1880 avec la garantie de pouvoir, si besoin, le récupérer plus tard. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, les concessions étrangères demeurent peu développées et essentiellement peuplées de religieux et de fonctionnaires. Un contemporain écrit alors :

Car si la ville étrangère est minuscule, si l'on peut en faire le tour en 30 minutes, elle est aussi fort peu habitée : 600 à 700 Européens et Américains ont ici leurs pénates. Une moitié environ sont des missionnaires ; l'autre moitié se compose des consuls et du personnel des consulats, d'employés de banques, des fonctionnaires du gouvernement chinois

1. J. K. Fairbank, 1957.

2. O. D. Rasmussen, 1924 ; O. D. Rasmussen, 1925.

3. Gustav Detring détiendrait 5 689 des 6 018 *mou* de la concession à la fin du XIX^e siècle (*Lishunde dafandian*, 1993, p. 47).

L'Empire des sports
Une histoire de la mondialisation culturelle
(codirection avec *Julien Sorez*)
Belin, 2010

Au sommet de l'empire
Les élites européennes dans les colonies
xvi^e-xx^e siècle
(codirection avec *Claire Laux et François-Joseph Ruggiu*)
PIE-Peter Lang (Bruxelles), 2009

L'Empire des géographes
Géographie, exploration et colonisation
xix^e-xx^e siècle
(direction)
Belin, 2008

L'École française d'Extrême-Orient ou l'institution des marges
(1898-1956)
Essai d'histoire sociale et politique de la science coloniale
L'Harmattan, 1999



RÉALISATION : PAO ÉDITIONS DU SEUIL
IMPRESSION : NORMANDIE ROTO IMPRESSION S.A.S À LONRAI
DÉPÔT LÉGAL : AVRIL 2017. N° 121919 ()
IMPRIMÉ EN FRANCE